



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Raffinerie de Feyzin

Question écrite n° 41306

### Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur le projet de reduction des capacites de raffinage en France qui inquiete les salaries et les organisations syndicales de la raffinerie de Feyzin, dans le departement du Rhone, ainsi que les elus des collectivites locales. L'abolition de la loi de 1928 a dereglemente le marche national des carburants. Cela a permis le dumping sur l'approvisionnement, facilitant les importations de gazole, notamment par les grandes surfaces commerciales. Aujourd'hui, 50 p. 100 de l'approvisionnement en carburant est effectue a l'etranger. Cela met l'industrie francaise du raffinage en peril. Ces choix ont des consequences sur le reseau de distribution. De nombreuses stations-service ont ferme et dans l'avenir proche d'autres sont condamnees. Au-dela du chomage que ces fermetures entraineront, c'est l'amenagement du territoire qui regresse. La raffinerie de Feyzin est integree a un important centre petrochimique et concourt au developpement du tissu economique de la region Rhone-Alpes. Il lui demande quelles mesures incitatives le Gouvernement entend prendre pour regler le marche et reduire les importations. La perennite de la raffinerie integree de Feyzin ne s'impose-t-elle pas pour les besoins energetiques de la region lyonnaise et rhonalpine, cela dans le cadre d'une politique energetique garantissant l'independance de la France dans ce domaine sensible ?

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de ses inquietudes pour l'avenir de la raffinerie de Feyzin. Le Gouvernement attache une grande importance au maintien de l'independance energetique de la France, et notamment a la satisfaction des besoins du marche national des produits petroliers, ainsi qu'a la perennite de l'outil de raffinage national. L'honorable parlementaire n'est pas sans connaitre les grandes difficultes rencontrees a l'echelle europeenne par l'industrie du raffinage qui sont liees a des surcapacites de production evaluees globalement a 60 MT/an, soit environ 10 p. 100 des capacites installees dans l'ensemble de l'Union europeenne. Elles conduisent a des excedents de production qui tendent a maintenir structurellement les marges de raffinage a un niveau tres faible, le plus souvent inferieur au seuil de rentabilite. Ces difficultes sont aggravees par des contraintes environnementales de plus en plus severes jouant a la fois sur les rejets de polluants des raffineries et des depots ainsi que sur la qualite des produits commercialises. La reduction de la teneur en soufre de l'ensemble des produits raffines, decidee a l'echelle europeenne, en est un exemple particulierement significatif. Dans ce contexte, l'industrie francaise du raffinage est penalisee par la structure atypique du marche interieur, caracterisee par une consommation de gazole en progression au detriment de celle des essences et par une faible consommation de fioul lourd : les raffineurs doivent donc importer des quantites importantes de gazole et exporter leurs excedents d'essences et de fioul. Les raffineries francaises tournent avec un taux d'utilisation proche de 86 p. 100 et celles de la region Sud-Est (Feyzin et les quatre raffineries de l'etang de Berre - Fos) ont un taux proche de 88 p. 100. Mais leur production est desequilibree par rapport aux besoins du marche de leur zone de desserte. De plus, le systeme de distribution, qui fait appel aux grandes surfaces pour commercialiser pres de 50 p. 100 des carburants, deteriore au plan global la situation economique de cette industrie. Le Gouvernement a bien conscience des enjeux locaux et nationaux de cette situation. L'ensemble des raffineries

de la region Sud-Est avec la petrochimie et les activites de sous-traitance qui leur sont associees, constituent le deuxieme pole du raffinage francais et l'un des plus importants d'Europe. C'est un atout economique et un gisement d'emplois tres important pour la region Sud-Est toute entiere. Les raffineurs du Sud-Est ont entrepris une etude pour determiner les evolutions previsibles de leur marche dans les dix annees et les mesures a prendre en vue de retablir la rentabilite du bassin de raffinage. Il convient en effet, d'assurer le maintien des conditions de competitivite qui, seules, permettent d'assurer a long terme la perennite de l'outil des raffineries. Les services competents de l'administration ont noue des contacts directs avec les differentes societes concernees afin de suivre cette etude et une reflexion strategique sur l'avenir du raffinage est en cours. Tout sera fait pour eviter des licenciements directs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gerin André](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41306

**Rubrique :** Petrole et derives

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juillet 1996, page 3945

**Réponse publiée le :** 9 septembre 1996, page 4842